

Il lui faut quatre-vingts hommes et je doute fort qu'il puisse les trouver dans notre ville.

J'ai remarqué deux choses dans la rue St-Jean, et l'on m'a dit à ce propos que j'étais bien en arrière de mon siècle pour ne les avoir pas remarquées plus tôt. Vous en jugerez : les dames à la mode portent des robes courtes ou relevées qui nous permettent de voir leurs pieds—petits ou grands, bien ou mal chaussés—et en même temps, le rebord d'un jupon rouge à grandes raies noires. Je me suis demandé si les dames voulaient montrer le pied ou le jupon. De leur côté, MM. les officiers (militaires, bien entendu) adoptent la redingote longue, c'est-à-dire, un redingote dont la taille est courte tandis que les pans descendent jusqu'aux talons.

Et voilà .....A demain.

Berthier, 19 mars 1858.

Monsieur Vidal,

Votre journal, quoiqu'encore à son début, m'inspire tant de confiance, à chaque numéro que je reçois, qu'il me prend fantaisie de vous y demander un tout petit espace pour quelques lignes relatives au *Miroir Parlementaire*.

Je dois vous dire, d'abord, qu'il n'y a pas que votre correspondant parlementaire, du 13 courant, et ses amis, qui aient ri en lisant vos justes appréciations du *Miroir Parlementaire* qui, je l'espère, pour ne pas effrayer plus d'une fois son trop malheureux père, mourra en embryon. Et nous aussi, nous avons bien ri, ri de son père, de ce père orgueilleux et farfadet qui veut donner à la Province un enfant non seulement, pour absorber \$20,000 par an, mais aussi pour nous étourdir durant chaque session par son bavardage sempiternel. A peine aura-t-il vu le jour qu'il estropiera les deux langues et nous écorchera les oreilles. Il n'y a pas même jusqu'à son nom qui ne choque et que je ne croie impropre.

Bienveillant et indispensable *Journal des Débats*, vivez seul dans votre ligne et faites tous vos efforts pour nous délivrer de ce *Miroir du Parlement*. C'est déjà bien assez que vous vous soyez obligé, pour être fidèle à vos promesses, de nous faire voir, dans votre brillant et charitable *Journal des Débats*, des discours d'orateurs qui pêchent plus d'une fois contre le gros bon sens. Par conséquent, si les *Binettes* parlementaires croient nous faire plaisir en nous présentant un *Miroir* pour les y admirer dans leur vrai jour, qu'elles se trompent. Ce serait nous froter le nez en relevant. Que les gens sages ne permettent point aux amateurs du *Miroir* de mettre le feu à l'autre bout de la chandelle; elle brûlera toujours bien assez. Il vaudrait mieux, dans mon humble opinion,—si nos représentants ont une envie incurable de se faire voir et admirer—qu'on vous allouât à vous, Monsieur le Rédacteur, une certaine somme pour livrer à chaque possesseur d'une *Binette* parlementaire, un certain nombre de copies de votre journal. La saignée au trésor, exigée par la maladie, demanderait une moindre ouverture.

UN ANTI-BINETTE. [\*]

[\*] Le nom de plume de notre correspondant, (qui était *anti-binette* et que nous nous sommes permis de corriger,) nous prouve qu'il n'avait pas saisi la portée du mot *binette* dont nous nous sommes servi en parlant de quelques députés. Comme ce mot n'est pas dans le dictionnaire, nous nous permettrons de l'expliquer.

Le *binet* est le ressort adapté aux chandelles, pour faire brûler la bougie jusqu'au bout. Aussi, faire *binet* signifie-t-il "faire des économies de bouts de chandelle." Destouches a mis cette expression dans la bouche d'un de ses personnages :

"Mon maître

Sans s'en apercevoir est ruiné tout net;  
Il brille; mais, ma foi, c'est en faisant *binet*.

Mais, assurément, on ne saurait reprocher justement à notre Chambre de faire *binet*; il suffit d'aller un soir au Parlement, lorsque ses 300 fenêtres brillent dans l'obscurité, comme les yeux d'un monstre colossal, pour avouer que les M. P. P. ne font pas *binet*, .....du moins quand c'est l'Etat qui paie.

Aussi, est-ce *binette* et non *binet* que nous avons écrit. La première de ces expressions est un terme d'atelier dont se servent les artistes parisiens pour désigner une tête drôlatiquement ébauchée par un statuaire. Les littérateurs se sont emparés de ce mot et c'est dans ce sens que nous avions dit que les *binettes* de la Chambre tiennent à s'admirer dans un *Miroir*.

## COTES DES MERCURIALES ET PRIX DES PROVISIONS A MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 24 mars, 1858.

	SH.	D.	SH.	D.	
Farine (par quintal).....	12	0	a	12	6
Farine d'Avoine do .....	10	0	a	10	6
Orge (par minot) .....	3	0	a	3	3
Pois do .....	4	0	a	4	3
Avoine do .....	1	8	a	1	10
Sarrasin do .....	2	3	a	2	6
Mais do .....	4	0	a	4	6
Graine de lin [par minot] .....	5	0	a	5	6
Timothé do .....	9	6	a	10	0
Dindons [par paires] .....	8	9	a	10	0
Oies do .....	4	0	a	5	6
Canards do .....	2	9	a	3	0
Poulets do .....	3	0	a	3	9
Pigeons domestiques do .....	0	9	a	1	3
Beuf (la livre) .....	0	4	a	0	9
Porc do .....	0	6	a	0	7
Mouton [par quartier].....	5	0	a	8	9
Veau do .....	5	0	a	12	6
Beuf (les 100 livres) .....	\$6 00 a		\$9 00		
Porc frais do .....	\$6 50 a		\$7 50		
Fèves canadiennes (le minot) .....	7	6	a	8	0
Pommes de terre (le sac).....	3	9	a	4	0
Sucres d'érable (la livre) .....	0	6	a	0	6
Saindoux do .....	0	9	a	0	10
Œufs (la douzaine) .....	1	0	a	1	3
Planç (la livre) .....	0	6	a	0	7
Merluche do .....	0	2	a	0	3
Pommes (le baril) .....	10	0	a	20	0
Oranges (la boîte) .....	\$8 00 a		\$9 00		

## HOTEL AMERICAIN.

WALKER & PATTERSON, PROPRIÉTAIRES.

(Situé au coin des rues Yonge et Front, à Toronto, H. C.)

Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Américain,—A. B. Walker et R. W. Patterson,—font savoir à leur amis, aux nombreux patrons de l'*American-House* et au public en général, qu'ils ne négligeront rien pour maintenir leur établissement à la hauteur où il a été jusqu'à présent et où il est arrivé, grâce à la supériorité de sa table, aux soins attentifs donnés aux voyageurs, à la promptitude et à la régularité du service, au prix raisonnable de la pension et à l'heureuse situation de l'hôtel, en face de la partie la plus animée de la baie, au pied de la rue la plus fréquentée de la ville, à quelques pas de la rue royale, tout près de la Poste ainsi que de la Bourse, et dans un voisinage suffisant du Palais du Parlement.

Toronto, 23 mars, 1858.

15

Le *Journal des Débats* paraît à trois heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Sorel, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du *Journal des Débats* se vend quatre sous.

Les abonnés retardataires pourront se procurer les numéros qui ont déjà paru, en envoyant leur piastre au propriétaire du *Journal des Débats*, écrire franco.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.